

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session du 22 juillet 2021

Rapport du Compte Administratif

Intervention de Yves Salanave-Péhé

Conseillère départementale Cœur de Béarn

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chères et chers collègues,

Nous voici donc devant l'exercice classique d'approbation de ce que l'on appelle traditionnellement le compte administratif de notre collectivité. C'est toujours un temps convenu et technique qui, a priori, ne suscite pas de débats passionnés- en tous cas loin du tumulte qui accompagne habituellement la présentation du budget primitif. En plus, il fait suite à l'approbation du compte dit de gestion dont tout le monde se demande encore la pertinence de son vote par l'assemblée délibérante, puisqu'il concerne les écritures du comptable du Trésor. Bref, mis à part quelques postures ou effets de tribune habituels et inhérents à notre métier, ici, on est dans un de ces inévitables temps morts dans les séquences dont notre inaltérable calendrier de travail a les secrets...

Et pourtant... Si l'on s'arrête un moment sur la signification véritable de ce compte, on comprend vite qu'il mériterait en fait un examen bien plus attentif que le budget prévisionnel. En effet, c'est lui qui restitue notre vraie situation financière. C'est son miroir fidèle. Sa pertinence a pourtant été perdue de vue depuis fort longtemps. Alors que c'est plus précisément le budget qui aurait dû connaître un tel sort ! On peut faire le parallèle avec la loi de finances définitive de l'Etat qui clôt le calendrier budgétaire dans l'indifférence générale du Parlement, alors que c'est elle qui manifeste au plus haut point la dérive des finances publiques de l'Etat.

Lorsque l'on fait des prévisions, il est naturel que l'on surestime les dépenses et que l'on sous-estime les recettes attendues. Mais que dire lorsque, sur des postes à gros enjeux financiers, on constate des écarts colossaux, qui discréditent finalement l'exercice de prospective à court terme qu'est le budget primitif ? Lorsque l'on prévoit un emprunt donné et que l'on constate que, à peine un an plus tard, on en a levé parfois deux fois plus – ou deux fois moins d'ailleurs - ? Regardez-donc les deux derniers exercices. 2019 : 62 millions prévus, 25 effectivement réalisés ! 2020 : BP à 36, CA à 50 ! La crise sanitaire

n'explique rien du tout, tant ses conséquences financières pèsent finalement peu sur nos comptes !

Dans ces conditions, on peut raisonnablement se demander quel est l'intérêt de s'écharper au printemps sur le montant de l'emprunt et de ses conséquences sur l'encours de la dette, si l'on sait par avance que le chiffre définitif au printemps suivant n'aura rien à voir avec celui dont on parle durant le débat sur les orientations budgétaires et pendant la discussion du budget ? Maintenant que le Département a perdu pratiquement la main sur sa politique fiscale via les taux de fiscalité, et que l'on voit à quel point les élus n'ont plus le contrôle de son niveau d'emprunt, que peut signifier une stratégie financière annoncée ?

Je vous connais bien - j'en sais qui sont impatients de se saisir de leurs micros pour nous dire que nous n'avions pas fait autrement entre 2011 et 2015. C'est exact. Et alors ?

Cela ne nous exonère pas de la nécessité de changer de logiciel collectivement. Au passage, je ne peux pas m'empêcher de rappeler quand même que vous aviez prévu 123 millions d'euros d'emprunt dans le BP de 2011, nous n'en avons eu besoin que de 26 ! J'ai vérifié, c'est le record d'écart entre la prévision et la réalisation sur ces cinquante dernières années.

Je crains, Monsieur le Président, chères et chers collègues, que l'on puisse appliquer la célèbre annonce de Cocteau : « Puisque ces mystères - Clémenceau disait « ces événements » - nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ».

Je n'ai même pas parlé de la volatilité et de la soi-disante imprévisibilité des DMTO... Avec un peu de temps, on peut démontrer qu'ils ont bon dos, si vous me permettez cette expression un peu triviale !

Voilà la toile de fond. Regardons la réalité qui s'impose à nous aujourd'hui. Tout le monde s'accorde à penser que nous sommes devant une triple urgence absolue : démocratique, sociale et environnementale. Nous ne pouvons plus nous contenter de gestion pépère, en bons pères de famille, comme on disait lors de la Troisième République.

Nous n'avons plus le loisir de nous asseoir, repus, contemplant avec satisfaction des ratios financiers au rendez-vous parce qu'établis de manière trop précautionneuse, inévitablement frileuse...

Ne soyons pas comme les sages de Constantinople en 1453 devisant doctement du sexe des anges alors que la cité est à feu et à sang...

Vous ne nous empêcherez pas de penser, Président, qu'il y avait mieux à faire dans cette période porteuse de tant de dangers pour notre démocratie. Nous touchons aux limites d'une gestion dite « raisonnable » et grosse de rigidités et de symboles d'absence d'audace.

Quelles représentations donnons-nous, lorsqu'on lit par exemple, page 33 de la maquette, que sur les 729 millions € de crédits ouverts, seulement 665 millions ont été consommés ?

En termes d'effets d'annonces dérivés sur les dépenses sociales, désolé de dire que l'on est quelque part à côté du sujet, et que personne ne comprend ! Comment voulez-vous aussi que l'on ne vous fasse pas un procès en dissimulation de recettes, au nom de l'application chimérique d'un prétendu principe de précaution, quand nous observons que la société bascule, peut-être de manière irréversible ?

Je pense que le moment est venu de secouer - et peut-être même de renverser ! - des dogmes, pour la plupart issus d'ailleurs de la jurisprudence et de vieilles habitudes paresseuses. Pourquoi ne pas faire - ou refaire d'ailleurs - du compte de gestion un vrai outil de pilotage de notre collectivité ? Je suggère qu'une vraie réflexion soit engagée.

Ceci n'aurait de sens que si on s'inscrivait dans la mise en place d'un vrai système de contrôle de gestion - j'ai bien dit **CONTRÔLE DE GESTION** - avec des moyens humains et techniques consacrés, avec comme aboutissement assumé et indiscutable les résultats du compte administratif.

Ce n'est pas tout. Vous aviez proposé parmi les « chantiers » du début du mandat précédent, un consacré à l'évaluation de nos politiques publiques. Il figurait en fin de liste, après les questions touchant à la réorganisation des services. Je crains simplement - et en toute objectivité - qu'il n'ait été perdu de vue.

Attention, une « évaluation » ne consiste surtout pas à mesurer si oui ou non les moyens financiers prévus ont bien été dépensés, et ce quelle que soit la manière, le résultat figurant en bas à droite des colonnes seul faisant foi. Nous devons - comme l'Etat d'ailleurs - substituer une obligation de résultats à une obligation de moyens. La mise en place d'un vrai processus d'évaluation de nos politiques

suppose une démarche volontaire avec des critères scientifiques. Et la mise en batterie d'indicateurs quantitatifs et surtout qualitatifs pour vérifier à tout moment que l'on est dans les clous du respect des crédits votés et octroyés - bien sûr -, mais aussi des orientations politiques poursuivies.

Mais il y a au-dessus de tout l'accompagnement consultatif, professionnel et permanent de nos comptes et de leur exécution par un organisme extérieur à notre institution, pourquoi pas du côté de l'université ou de cabinets qui disposent de compétences dans ce domaine. Ils existent. Il y a six ans, vous aviez bien dégoté une officine dont nous avons en son temps contesté la légitimité et la rigueur méthodologique pour juger *ex post*, comme disent les économistes, notre gestion. Il y en a d'autres, nous pouvons même vous aider à en dresser la liste.

Dans une période où tout euro géré doit être politiquement bien PENSÉ, évidemment après les débats qui conviennent, puis techniquement bien DÉPENSÉ, et donc contrôlé - pardon pour la facilité oratoire ! -, l'exigence d'efficacité est de mise, peut-être plus que jamais.

Pour conclure, certes nos marqueurs politiques ne sont pas les mêmes pour ce qui est notamment de nos options sociales et environnementales - on aura l'occasion d'y revenir longuement à n'en pas douter dans le mandat qui s'ouvre -, il n'en demeure pas moins que l'efficience de la dépense publique en fonction des objectifs assignés doit rester notre horizon commun. Ce sera là notre contribution à la défense des institutions démocratiques dont nous sommes toutes et tous dépositaires dans cette noble assemblée.

Nous ne participerons pas au vote de ce compte.

Je vous remercie de votre attention...